

# UCCF – Assemblée Générale 2026

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'UCCF  
Samedi 11 avril 2026 – 9H00 - RIVES D'AUTISE

---

## Discours d'ouverture (Daniel COUREL)

Le président Daniel COUREL souhaite la bienvenue aux équipages présents. Il tient à rappeler qu'en cette période tourmentée, que nous sommes malgré tout des privilégiés et que les équipages présents nous font chaud au cœur.

Pour reprendre l'artiste « *notre liberté de penser* » se traduit pour nous par « *défendre notre liberté de circuler, de stationner, de privilégier le partage et la convivialité lors de nos rencontres entre camping-caristes mais pas que... cette image nous nous devons aussi de la partager avec toutes les personnes qui nous accueillent et avec toutes celles que nous croisons afin de véhiculer une image positive* »

Comme chaque année, cette assemblée sera un moment privilégié pour renforcer les liens qui nous unissent et pour construire ensemble l'avenir de l'UCCF et de la FFACCC.

Cette année encore, un instant de recueillement est consacré aux personnes absentes pour cause de maladie ou plus malheureusement de décès.

Un remerciement sincère est adressé à tous les membres du conseil d'administration et les bénévoles qui ont œuvré sans relâche pour faire vivre l'UCCF, tout au long de l'année et pour organiser l'événement présent (notre AG). Leur dévouement est essentiel pour la vie du club et mérite la reconnaissance de tous.

Le programme de ce jour est riche et intéressant pour vous, avec la présentation du bilan de l'année écoulée, les perspectives pour l'année à venir, et bien sûr, un temps d'échange où vos questions et suggestions sont les bienvenues. N'hésitez pas à prendre la parole et à partager vos idées, tout ceci dans le respect de l'autre ... L'UCCF est votre club, et votre participation active est essentielle à son succès.

Alors, sans plus tarder, Daniel COUREL, président de l'UCCF déclare officiellement ouverte l'assemblée générale 2026 de l'UCCF, à l'image qui nous caractérise, chaleureuse et constructive  
Bonne assemblée à tous !

## Lecture du CR – AG 2025 (Michel LAMOUREUX)

Le secrétaire de l'UCCF procède à la lecture du CR de l'AG 2025.

Le CR est soumis au vote et adopté à l'unanimité

## Rapport Moral et d'Activité (Daniel COUREL)

Chères Amies et Chers Amis,

J'ai un peu le sentiment que depuis notre dernière AG on ne s'est pas quittés... Depuis quasiment une année nous travaillons sur ce rassemblement... Le travail ne paie pas toujours...

Donc depuis l'an dernier, une nouvelle équipe est en place et après une période d'observation nous avons tous fini par avancer dans le même sens ... Et je voudrais profiter de ce moment privilégié afin de remercier toute l'équipe pour le travail accompli au cours de cette année 2026. Qu'il s'agisse de Michel qui a traité un grand nombre de ré adhésion et de Jean Jacques, tous les deux nouveaux élus au sein du bureau ont hyper bien accompli leur mission respective.

Nous avons essayé de ne pas troubler la semi-retraite de notre secrétaire perpétuelle, Gisèle, mais parfois elle fut quand même appelée à la rescousse, et un grand merci à elle et à Alain d'avoir toujours été là...

Tout au long de cette année, notre « fil rouge » a toujours été de vous rendre la route plus sereine, de faire en sorte que lors de vos voyages, même si vous voyagez seuls, vous vous sentiez toujours accompagnés...

#### Quels accompagnements :

- Pour beaucoup d'entre-vous la Protection Juridique, nous avons là les deux interlocuteurs dédiés à cette cause et ils vous rapporteront leurs récents dossiers et surtout ce qu'ils attendent de vous.
- Le CLC, comité de liaison du camping-car, dont la présidente Marie Madeleine est aussi vice-présidente de la FFACCC et elle pourra répondre à vos questions et vous informer sur les différents dossiers réglés et ceux en court de règlement.
- Notre millier et bien plus ou devrais-je dire les plus de mille partenaires de la FFACCC dont l'un des animateurs n'est autre que Jean Jacques.
- Les sorties ouvertes à tous les adhérents de la FFACCC
- Des conseils quant à vos projets de balades (forum des voyages)
- Tout au long de l'année donc nous sommes à votre écoute, alors n'hésitez pas à nous contacter, écrivez-nous sur nos boites mails... Une réponse vous sera toujours apportée...
- Tout au long de cette année nous avons travaillé pour enregistrer vos adhésions et ré adhésions
- Michel, Ré-adhésions papier
- Jean Pierre, qui est excusé et dont nous parlerons tout à l'heure, a pris en charge, en plus du reste, les Ré-adhésions en ligne HA
- Francis : les adhésions en ligne HA
- Votre serviteur, les adhésions papier.
- Et Jean Jacques a géré nos comptes de façon très draconienne et tracée...
- Quant à Gisèle elle nous a épaulé, conseillé et parfois a pris le relais, notamment dans la préparation de cette manifestation.

Pour cette manifestation, nous avons souhaité tester une nouvelle formule...

- Tout d'abord un package où tout est compris pour éviter les frustrations et des situations délicates vécues lors de certains rassemblements
- Tous les déplacements effectués en bus permettant de mieux se connaître et aussi, grand bien nous a pris, pour vous faire économiser quelques litres de gasoil et par la même sauvegarder l'environnement.
- Il est certain que cette version ne plaît pas à tout le monde, c'est pourquoi, nous vous avons remis un document pour avoir votre sentiment, votre ressenti et aussi pour que vous exprimiez vos souhaits afin que la prochaine Assemblée générale de 2027 réponde à vos attentes et nous serons transparents quant aux résultats de cette enquête. L'objectif n'est pas de débattre ici mais de construire l'avenir. Ne pas oublier que notre club est le plus important club de camping-car de France. Nous représentons 1 tiers des équipages de la FFACCC, la fédération a besoin de nous pour être représentative auprès des instances nationales et européennes ! Viennent chez nous des équipages qui souhaitent simplement faire partie d'une fédération pour ne pas être totalement seuls et de pouvoir recourir à certains des services de la FFACCC viennent aussi les déçus par les autres clubs de la Fédération mais qui ne souhaitent pas quitter celle-ci. Nous sommes la porte d'entrée de la FFACCC et par conséquent un réservoir important pour les autres clubs de la fédération.
- Pourquoi cette enquête ???
  - L'an dernier 40 équipages
  - Cette année 43 équipages

Chaque année ce sont de nombreuses heures de boulot, des frais engagés relativement importants pour un résultat qui est décevant...

Dans 2 ans, en 2028, l'UCCF fêtera ses 30 ans et l'objectif affiché est donc que ce trentième anniversaire soit un véritable succès...

L'UCCF est votre club, ce n'est pas le club de quelques bénévoles, alors aidez-nous et soyez force de propositions quant aux actions que nous pourrions mener...

Au passage le parc de VDL en France est de l'ordre de 600 000 véhicules, alors avec nos 1000 adhérents (3500 pour la FFACCC) nous ne sommes pas représentatifs et lorsque vous rencontrez d'autres camping-caristes parlez de nous, de votre club et de votre fédération... Si je fais le tour de vos véhicules, très peu arbore le LOGO de l'UCCF et de la FFACCC, c'est le début de la communication... Si vous souhaitez des autocollants UCCF, sont à votre disposition gratuitement alors demandez-les et positionnez-les sur le pare-chocs arrière de votre CC... D'ailleurs c'est le plus joli parmi tous les autres autocollants des clubs de la FFACCC

Lors de la présentation de la répartition des adhésions et des ré adhésions, vous constaterez que le support papier demeure important... Pour ne pas dire trop important... Si je mentionne ce détail, c'est simplement afin de rassurer chacun de vous sur la sécurité et l'efficacité de la plateforme HA pour vos adhésions et ré adhésions en ligne... Plus que les adhésions et ré adhésions, il est désormais possible de vous inscrire à certains événements, aujourd'hui l'AG et ses prolongations, demain le forum ou une autre manifestation... D'une part la manip est simple et intuitive et d'autre part vous avez, comme c'était le cas pour notre rassemblement 2026, l'opportunité d'effectuer un règlement en 3 fois... En plus, comme cela vous a déjà été mentionné tout ce qui se fait en ligne est une charge de travail réduite pour les membres du bureau... Sans oublier le fait que vous avez la possibilité de faire jouer votre assurance « carte bancaire » en cas de soucis de dernière minute vous empêchant de participer à ladite manifestation...

Le rapport Moral et d'activité est soumis au vote et adopté à la l'unanimité

## Rapport Financier (Jean-Jacques RIOT)

Les éléments de l'historique des comptes à sa disposition ainsi que les éclaircissements de Gisèle et de Daniel ont permis à Jean-Jacques de comprendre le fonctionnement d'une association, ce qui est complètement nouveau pour lui.

Les comptes ont été présentés de la manière la plus simple mais avec suffisamment d'éléments sans pour autant noyer les équipages présents, dans les chiffres. Une copie du tableau de synthèse a été remise à chaque équipage.

La lecture du tableau apporte les éléments sur le constat des différentes évolutions entre l'année N (2025) et N-1 (2024) sachant que l'année comptable de l'UCCF va du 1 septembre au 31 août suivant. Le résultat de l'exercice fait apparaître un **solde négatif de 3505,76€**

Nous avons enregistré moins de ré-adhésions soit : 762 pour 2025 contre 833 en 2024.

Et une légère augmentation pour les adhésions : 285 en 2025 contre 238 en 2024.

Donc une perte de 24 adhérents (2,2%) qui se traduit par une baisse du **produit des adhésions/ré-adhésions : 36902€ pour 2025 contre 40139€ pour 2024**

L'écart de pourcentage que l'on peut constater est du fait que la date de l'arrêt des comptes est différente de la date de la période d'adhésion ainsi que des encaissements qui se trouvent parfois décalés d'un mois (traitement bancaire, courrier...).

Le **produit des cotisations (y compris les frais de dossiers) se monte à 37623,92€**,

**la part qui revient à la FFACCC s'élève à 29092,00€**, ce qui laisse à un **produit de 8531,92€, au profit de l'UCCF**.

Il faut noter également la faible participation à notre AG pour laquelle certaines charges sont incompressibles (location de salle, parking, service de sécurité, animations) et ne sont

« rentabilisées » qu'à partir d'un minimum d'inscriptions. Ce quota d'inscriptions n'ayant pas été atteint, cela se traduit par un résultat négatif de cette manifestation,

Coût de l'organisation : 11487,26€ contre 9792,50€ de recettes, soit une perte de 1694,76€

Enfin, les frais liés à la communication « papier » ont également augmentés, d'où la décision de limiter ces envois pour en réduire les coûts.

L'augmentation de 3,00€ sur votre cotisation, ainsi qu'une meilleure participation aux AG et Prolongations devraient à terme nous permettre de retrouver un équilibre.

Dans l'esprit de l'association, il n'est pas retenu le principe de faire du bénéfice sur les sorties. Notre AG comme les prolongations et les repas de gala se font à prix coûtant afin de ne pas trop impacter sur le budget des adhérents.

Mais un minimum de participants est requis pour équilibrer cette dépense, le but avant tout est de se réunir et de passer un agréable moment ensemble.

La présence des équipages à l'AG est aussi un fort encouragement aux membres du bureau à œuvrer pour l'UCCF.

### **Vérificateur au compte (Michel AUFAURE)**

Le vérificateur au compte apporte son analyse des comptes présentés et notifie ses conclusions (avis favorable) sur la bonne tenue des comptes.

Ces deux parties réunies sont soumises au vote et adoptées à la majorité absolue.

### **Bilan des adhésions et ré-adhésions (Francis ARNAL)**

Nous accusons un déficit d'adhérents :

2024 = 1071 adhérents / 2025 = 1047 adhérents / soit -47 adhérents

Les ré-adhésions papier régressent et les ré-adhésions via HA progressent. L'envoi tardif des formulaires d'adhésion – ré-adhésion est également une cause du moindre nombre d'adhérents inscrits.

Le cabinet « **Marie** » représente 1/5 des adhésions. C'est un courtier en assurance. Il prend en charge les frais de dossier pour les adhérents FFACCC (réductions immédiates). Toutes les remises vont directement au bénéfice des adhérents. La FFACCC ne touche aucune contrepartie, contrairement à d'autres organisations.

Le déficit d'adhérents est du pour la partie ré-adhésion :

- à l'envoi tardif des formulaires et bulletins
- Au vieillissement de nos adhérents qui arrêtent la pratique de ce loisir ou qui malheureusement nous quittent

*Les événements du Moyen-Orient ont marqué un frein aux inscriptions pour la participation à l'AG.*

### **Protection Juridique (Géralde MARTIN)**

Sans revenir sur ce qui a déjà été dit (voir CR AG 2025), il est utile de rappeler de la nécessité des preuves matérielles (écrits, photos avant après, horodatage des événements avec dénominations des responsabilités et parties mises en cause, ...). Une lettre recommandée avec AR peut faire évoluer le processus (rien ne sert d'espérer et d'attendre).

### **Pb de Communication :**

Certaines personnes ne savent pas dans quel club elles sont adhérentes !

Il existe manifestement un manque de relation, voire de respect, des intérêts divergents, entre constructeurs, vendeurs et utilisateurs : finitions bâclées, retards de livraisons, absence d'accessoires commandés ou différents (pour exemple : batterie de puissance inférieure à celle facturée). Il est difficile d'incriminer l'une ou l'autre partie, chacun se renvoyant la responsabilité ou mettant même en cause l'acquéreur qui a accepté le véhicule sans réserve écrite et cosignée. Certains CC sont utilisés en PR de dépannage et deviennent impropre à la vente car non complet (manque de pièces).

Attention des ventes peuvent se terminer devant la justice, même entre particuliers.

### **Pb d'Assurances :**

Cette année nous avons connu des procès, des problèmes divers avec les assurances qui ont fait ressortir la nécessité d'avoir recours à des personnes compétentes pour juger des spécificités de nos véhicules (exemple : absence de mise en hivernage du véhicule et les conséquences en cas de gel !)

Lors de la visite d'usine à BENET, le directeur a parlé de rencontres multi professionnelles périodiques. La question reste posée, d'organiser des rencontres, sur la base du volontariat des informations pour des experts, des assureurs...car on ne peut estimer, évaluer un CC de la même façon que n'importe quelle voiture automobile. Quel pourrait être le rôle du CLC ?

Les assurances sous-évaluent les CC. Certaines incluant les « packs » porte vélos, stores... dans le matériel transporté au même titre que linge et vaisselle. L'estimation devrait correspondre à la valeur de rachat. Relisons nos contrats.

L'indisponibilité des pièces de rechanges, les couts de réparation. L'expertise puis l'autorisation de réparation et ensuite la commande des pièces de rechanges peut vous priver pour plus de six mois de la jouissance de votre CC. Que vous soyez en tort ou non, vous risquez la radiation. Gros soucis pour se réassurer ailleurs.

Les assurances couvrent les frais à un taux élevé ; ce qui induit des radiations et des surcoûts conséquents.

Possibilité de changer d'assurance avant la radiation.

### **Pb de vol / CC :**

La notion de vols, plutôt de larcins commis dans les véhicules entre remorquage, gardiennage, attente de réparation. Au vu de la petite valeur et de la multiplicité des intervenants, professionnels mais également visiteurs au sein de l'entreprise, on ne porte pas plainte. Sauf qu'il arrive que l'impensable se produise (ex : vol des quatre roues du véhicule). Le garage en tant que responsable du véhicule confié, se doit de déposer plainte contre X et d'informer le propriétaire. Le propriétaire du véhicule se retournera contre le garage gardien en déposant plainte. Le tout sera transmis à l'assureur du véhicule.

Alain ANGIBERT accompagne Géralde MARTIN pour ce bilan. Depuis les réunions FFACCC de novembre à Belley, Il est désigné pour prendre la suite. Durant cette année transitoire, Alain ANGIBERT et Géralde MARTIN travailleront ensemble.

Alain ANGIBERT prend la parole et se présente.

Le partage des informations, aussi petites soient-elles, peut éviter des déboires ou en limiter les conséquences.

### **Evolution de la protection juridique :**

Pour répondre à certaines personnes jugeant l'efficacité de la Protection Juridique pas suffisamment satisfaisante, il est envisagé de consulter et rechercher un nouvel organisme offrant de meilleures prestations.

### **Communication (Daniel COUREL)**

La lettre-info passe à une parution par année, revue distribuée en Boite aux lettres. Le taux d'ouverture d'une Newsletter est de 70% en règle générale.

Le site internet est plus à vocation d'usage occasionnel.

L'usage du SMS est plus performant que la newsletter. *Le SMS a un taux d'ouverture souvent supérieur à 90%*. Il viendrait en complément de la newsletter

Coté sécurité : identification par le N° de Téléphone (mettre le N° UCCF dans les contacts)

Il viendrait en complément de la newsletter

Coté sécurité : identification par le N° de Téléphone (mettre le N° UCCF dans les contacts)

### **Organisation d'un week-end de rentrée (Daniel COUREL)**

Daniel COUREL propose de mettre en place des week-ends thématiques.

L'idée, ici est de promouvoir des rencontres en présentiel sur un thème (exemple : marée d'équinoxe en septembre) à mi-chemin des dates d'AG et multiplier les contacts.

Tout thème peut être proposé par tout équipage (autres sites \_ autres thèmes)

Il est noté la difficulté d'organiser des réunions par secteurs géographiques sans la présence de correspondants locaux (connaissances du terrain et de ces atouts).

L'UCCF ne peut vivre qu'au travers l'investissement des membres prenant leurs responsabilités et connaissances du terrain et de ses atouts.

### **Renouvellement du Bureau (Daniel COUREL)**

Marc THYSSEN remplace Gysèle LAPREVOTE (Démissionnaire) sur le poste de Secrétaire Adjoint.

Il viendra en assistance au Webmaster (Jean-Pierre BOULET), sur la partie Ré-adhésions par HA.

Sa candidature est soumise au vote et adoptée à la l'unanimité

### **FFACCC (Patrick LABLANCHE)**

Patrick rappelle les principes de base. La FFACCC est un regroupement de clubs et/ou d'associations de Camping-caristes. Elle n'intègre pas d'adhérents nommément individuels. Les adhérents sont inscrits dans les clubs ou associations.

L'UCCF en est le club le plus important, par le nombre de ses adhérents (1/3 des membres de la FFACCC).

Patrick Lablanche rappelle que la FFACCC fêtera ses 50 ans en 2026, en effet la Fédération est née à la suite de la création du 1er club européen de Camping-cars en 1976

#### ***Economies d'échelle :***

Regrouper les réunions des différentes organisations (CA de la FFACCC et l'AG de l'UCCF, Forum des voyages et CA de la FFACCC...) permet une optimisation des coûts fixes (réduction).

Cette approche est à reconduire, voire l'étendre avec d'autres événements (fête européenne du camping-car, ....)

#### ***Forum des voyages :***

Tous les membres sont invités :

- les 2 premiers jours : CA FFACCC
- les 3 jours suivants : Forum, avec la présence de voyagistes (2 français et 1 grec). Chaque membre adhérent a la possibilité présenter son propre voyage.

#### ***Prochains événements :***

- Salon du Bourget (Septembre 2026)
- Forum des voyages à Saint JAMES (Novembre 2026)
- Fête européenne des camping-cars à FRÉJUS : à Confirmer ! Organisé par Camping-Car Magazine. Si OK, profiter de l'effet de bord (économies d'échelle) et associer à l'évènement (dans la continuité) le CA de la FFACCC et l'AG de l'UCCF ?

#### ***Déontologie :***

Les associations et clubs ne peuvent pas faire de bénéfices, ainsi que les présidents de clubs de se faire payer leurs voyages (interdit par la loi).

### **CLC :**

Le Comité de liaison du camping-car (C.L.C) a été créé en 1994 conformément à la loi de 1901. Il regroupe les acteurs de la filière du camping-car : constructeurs, distributeurs, loueurs, fédérations d'utilisateurs, équipementiers, sociétés et organisations liées à l'environnement de ce véhicule de loisirs. Il est également doté d'observateurs reconnus pour leur expertise du secteur.

Seule Marie-Madeleine COUTURIER travaille en collaboration avec le CLC pour lutter contre les arrêtés municipaux discriminatoires envers les camping-caristes.

Les procédures judiciaires sont longues et coûteuses et pas obligatoirement suivies d'effets. Seul le CLC est habilité à engager des procédures judiciaires. Le chargé de missions sillonne toute la France, en quête de constats aux infractions.

### **Société privée de gestion d'aires de stationnements communales :**

Comme chaque année il est évoqué le cas d'une société privée qui s'implante dans beaucoup de communes pour y créer des aires de stationnement payantes pour Camping-cars alors qu'elles y étaient gratuites ... Attention ces communes sont également incitées à créer des **arrêtés municipaux interdisant le stationnement des véhicules transportant des bouteilles de gaz et des eaux usées**, arrêtés municipaux totalement illégaux.

Il est bien entendu que nous ne pouvons accepter ces pratiques discriminatoires et nous avons besoin de vous pour nous aider à limiter leurs implantations.

Nous vous remercions de bien vouloir nous remonter toutes les anomalies de ce type que vous rencontrez lors de vos balades, de nous en adresser les photos de panneaux d'interdiction de stationnement aux CC et leur environnement, copie des arrêtés municipaux, photos des barres de hauteur voire photos d'affiches discriminatoires. Ainsi nous communiquerons ces informations au CLC qui se chargera de joindre les communes concernées.

### **CC poids lourds (classe 3) :**

- Badges autoroutes : La FFACCC va se rapprocher des instances compétentes pour obtenir des badges autoroutes à l'identique des professionnels de la route.
- Bac de traversée de la Gironde : Tarif excessif ; discrimination des CC

### **Permis 4T250 ;**

Le nouveau permis a été validé et voté au niveau européen (conduite d'ambulances, CC, ...).

Chaque pays de l'union européenne doit le retranscrire dans son droit national.

La date butée de cette retranscription est fixée à novembre 2029.

La mise en œuvre pourra être différenciée selon l'approche de chaque état (formation complémentaire, permis modifié, ...).

Le CLC travaille pour faire avancer le dossier. Ce nouveau permis ne sera effectif que pour les futurs CC et non pour les actuels CC déjà immatriculés.

12H12 ; l'ordre du jour étant épuisé ; la séance est clôturée.

Le Président de l'UCCF  
Daniel COUREL



Le secrétaire de l'UCCF  
Michel LAMOUREUX

